



## LES INDUSTRIELS ET L'EAU EN EUROPE MENACES ET OPPORTUNITES DES REGLES EUROPEENNES

**COLLOQUE ORGANISE PAR LA FENARIVE ET LE CABINET D'AVOCATS FOLEY HOAG**

**Le 24 novembre 2015 de 9h à 13h**

GEIST/FFB - 10, rue du Débarcadère - Paris 17 - M° Porte Maillot  
Salle DESPAGNAT au -1

### PRESENTATION

En matière de gestion de la ressource en eau, les industriels doivent réduire les impacts de leurs activités sur le milieu aquatique, essentiellement en application de deux directives européennes :

- la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), qui fixe des objectifs de qualité du milieu aquatique
- la Directive relative aux émissions industrielles (IED), qui définit des objectifs de protection de l'environnement par la prévention et la réduction des pollutions émises par certaines activités industrielles.

Ces règles communautaires, transposées par les pays membres dans leurs droits nationaux, fixent un cadre strict pour les activités industrielles, ce qui doit conduire les exploitants à rendre leurs impacts sur le milieu aquatique compatibles avec les objectifs réglementaires européens.

Objectifs de ce colloque :

- permettre de mieux appréhender la réglementation européenne en matière d'eau, et son impact sur les activités industrielles
- comparer la déclinaison et la mise en œuvre de la réglementation sur l'eau en France et dans les autres pays membres

# PROGRAMME

Café d'accueil à partir de 9h

9h30 Accueil par **Christian LECUSSAN**, président de la FENARIVE et **Carine LE ROY-GLEIZES**, avocate associée du cabinet FOLEY HOAG

## Le paysage réglementaire de l'eau au sein de l'Union Européenne

9h35 Comment la Directive Cadre sur l'Eau est-elle déclinée en Europe ? SDAGE, programmes de mesures, objectifs et résultats, etc ....

**Alby SCHMITT**, adjoint au directeur Eau et Biodiversité (MEDDE)

9h55 Comment évalue-t-on le bon état de l'eau en Europe ? Vers une évaluation homogène dans une logique "milieu"

**Fabien ESCULIER**, chercheur, Ecole des Ponts

10h15 Echanges avec la salle

## La directive IED et son articulation avec la DCE

10h30 Comment la directive IED est-elle transposée en droit français ?

**Mathias PIEYRE**, chef de bureau, Direction de la Prévention des Risques (MEDDE)

10h50 Quelle marge de manœuvre la directive IED offre-t-elle aux industriels ?

**Carine LE ROY-GLEIZES**, avocate associée du cabinet FOLEY HOAG

11h05 Echanges avec la salle

11h15 Pause café

11h30 Retours d'expérience d'industriels soumis au régime IED

**Alexandre MULLER**, coordinateur Eau, TOTAL Raffinage et Chimie

**Nicolas Le FEUVRE**, Président, SMURFIT KAPPA (papier)

**Thomas SENAC**, Environnement, Direction HSE Groupe, SANOFI (chimie fine)

12h15 Quel est l'impact financier de l'encadrement européen des aides d'Etat pour les industriels en Europe ? Le système français des redevances et des aides comparé à ceux des autres pays de l'Union.

**Bernard BARRAQUE**, socio-économiste, directeur de recherche CNRS au CIRED

12h35 Propos conclusif : existe-t-il un risque de distorsion de concurrence ?

**Carine LE ROY-GLEIZES**, avocate associée du cabinet FOLEY HOAG

12h45 Echanges avec la salle et conclusion de la matinée